

**ANNEE 2026**

**SEANCE PUBLIQUE  
DU 8 JUIN 2026**

**Délibération n°**

**2026048**

Date de convocation : 03/06/2026

Date d'affichage : 15/06/2026

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	21
Pouvoirs	:	2
Nombre de votants	:	23

Vote : 23

Pour : 23 (dont 2 pouvoirs)

Abstention : 0

Contre : 0

**Adopté à l'unanimité**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le

ID : 064-216401000-20260608-D\_2026048-DE

L'an deux mille vingt-six, le 8 juin à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, située à la mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 3 juin 2026, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Yannick BASSIER, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Philippe ENSALES, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Christian GARRIGUES, Lucas MIRAMONT, Jean-Baptiste HALTY, François PERROY, Olivier PEREZ, Christian PERNOT.

Mmes, Fleur BEYRIS, Marie GRABET DIT BOUCHET, Valérie ETCHART, Guénael LE CAM, Nathalie HARAN, Karine MONTEILLET, Karine GASSUAN, Carole NAZABAL, Sophie ANDRAULT, Fabienne ROMATET-GOOS.

Absent – e - s excusé e s : Mme Emmanuelle DALLET (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), Michel VARNIER (pouvoir à Mme Sophie ANDRAULT).

Secrétaire de séance : Mme Marie GRABET DIT BOUCHET.

**OJ n°10 : Signature d'une convention pour le transfert de maîtrise d'ouvrage à la commune d'Arcangues pour l'aménagement d'une voie verte chemin Emak-Hor**

Rapporteur : M. Frédéric ETCHEGARAY, premier adjoint délégué aux travaux.

Dans le cadre du schéma directeur intercommunal des voies partagées permettant de faire cohabiter piétons et vélos sur des voies de circulation dédiées, à l'abri de la circulation automobile, la commune d'Arcangues a aménagé une voie verte le long de la RD3, dont un concernait également la commune de Bassussarry (liaison jusqu'au jardin Pénaud). Dans ce cadre, les deux communes s'étaient déjà rapprochées afin de mener ces travaux sur la base d'une conception unique, réalisée par les mêmes entreprises.

Dans la continuité, les travaux d'aménagement d'une nouvelle voie verte permettant de se rendre du rond-point de Gaztelu Xoko (Arcangues), jusqu'au stade de rugby intercommunal Mendibista, ont débuté en janvier 2026.

Ces travaux se déroulent en deux phases :

1. Du rond-point de Gaztelu Xoko jusqu'à l'intersection avec le chemin de La Redoute (commune d'Arcangues) ;
2. Du Chemin de la Redoute jusqu'au stade Mendibista (chemin Emak-Hor, dont une portion est sur le périmètre de la commune de Bassussarry).

Les travaux de la phase 03 et 04 concernant les territoires des deux communes d'Arcangues et Bassussarry, les communes se sont entendues afin de conclure une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage désignant la commune d'Arcangues en qualité de maître d'ouvrage unique pour la réalisation de ces travaux.

A ce titre, elle assure la direction, le contrôle et la réception et toute autre prestation nécessaire à la bonne réalisation de l'opération. Elle informera en outre régulièrement, la commune de Bassussarry de l'avancement de l'opération et celle-ci participera aux réunions de chantier ainsi qu'aux phases de réception du chantier.

Considérant que ce dossier a fait l'objet d'une analyse et d'un avis de la Commission Travaux

Considérant que le Conseil Municipal a pris connaissance de la convention en annexe

ET Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- ↳ De valider le contenu de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage transmise aux membres du conseil municipal avec la convocation de la présente séance, pour la réalisation de voies vertes partagées sur le territoire des communes d'Arcangues et de Bassussarry.
- ↳ D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage annexée à la présente délibération,
- ↳ D'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives permettant de faire aboutir ce transfert de maîtrise d'ouvrage.

Fait à Bassussarry, le 8 juin 2026.

La secrétaire,  
**Mme Marie GRABET DIT BOUCHET**

Le Maire,  
**Yannick BASSIER**



The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is for Mme Marie Grabet dit Bouchet. The signature on the right is for Yannick Bassier. Below the signature on the right is a red circular official stamp of the Municipality of Bassussarry, Pyrénées-Atlantiques. The stamp contains the text 'MAIRIE de BASSUSSARRY' and 'Pyrénées-Atlantiques' around a central emblem.